

Motion votée par le Conseil d'Administration du collège Marie Curie

Les parents d'élèves de la FCPE et les personnels enseignants et non enseignants du collège Marie-Curie de St-Laurent-Nouan ont pris connaissance de la DHG qui a été attribuée au collège pour la rentrée 2011 et ont constaté qu'elle avait baissé considérablement en passant de 479 heures à 419 heures, soit une diminution de 60 heures, ce qui entraîne la suppression de 56,5 heures poste. De plus, le nombre d'élèves présents à la rentrée 2011 semble avoir été sous-estimé, passant de 358 à 340, ce qui ne correspond pas aux prévisions de Monsieur le Principal. Il en est de même pour la SEGPA où malgré une augmentation des effectifs de 38 à 44 élèves, la DHG diminue de 7 heures, passant de 120 à 113 heures.

Cette baisse des moyens d'enseignement rend très difficile l'établissement du TRMD et entraîne de nombreuses conséquences négatives :

- disparition de deux classes, puisqu'une classe de quatrième et une classe de troisième sont supprimées
- augmentation du nombre d'élèves par classe à tous les niveaux avec le risque de dépasser 28 élèves par classe en 4ème ce qui, sans parler des aspects pédagogiques, n'est pas conforme à la structure des salles de cours du collège et peut poser des problèmes de sécurité
- diminution du dispositif d'aide et de soutien aux élèves qui devrait considérablement s'amenuiser alors qu'au cours de ces deux dernières années il était dispensé de la sixième à la troisième et avait permis une amélioration sensible des résultats des élèves, notamment au brevet des collèges et pour l'entrée en Seconde générale et technologique
- suppression d'heures poste dans plusieurs disciplines : les lettres modernes devront rendre 6 heures, les mathématiques 10 heures, l'EPS 10 heures, l'anglais 6 heures, les arts plastiques 6 heures, la technologie 4 heures et la musique 3 heures, ce qui obligera plusieurs enseignants à exercer leur service sur deux établissements ou deux disciplines, désorganisant ainsi la qualité et l'efficacité de l'enseignement dispensé.

Suite à cette dotation insuffisante :

- nous perdons 2 heures de latin et nous ne pourrions plus assurer l'enseignement du grec (= 3h)
- nous ne pouvons pas faire de groupes en SVT au niveau 4ème (= 3h)
- nous ne pouvons pas non plus faire de groupes en anglais en 4ème et 3ème (= 6h)
- les heures d'aide au travail personnel des élèves risquent de diminuer de 10h environ
- nous sommes dans l'impossibilité de maintenir 4 classes de 4ème (= 15h)

Il nous manque donc entre 25 et 30h poste pour pouvoir travailler dans des conditions pédagogiquement acceptables. De plus, les heures supplémentaires à effectuer par les enseignants susceptibles de les prendre en charge seront en augmentation.

Par ailleurs, le contrat de CAE de Mme Thillier s'arrête au 18 février et ne sera pas renouvelé, ce qui fait que nous ne disposerons plus que de trois assistantes d'éducation pour surveiller l'ensemble du collège, ce qui va rendre cette tâche difficile encore plus complexe, tandis que le poste de CPE réclamé depuis des années n'est évidemment toujours pas accordé.

Par conséquent, les parents d'élèves FCPE, les personnels du collège Marie-Curie, et les représentants de la municipalité et des élèves :

- dénoncent cette diminution drastique de la DHG
- demandent une augmentation des heures poste attribuées au collège et la présence de quatre surveillants à temps plein
- s'inquiètent du risque de dégradation de la motivation des enseignants et surveillants qui était jusqu'à présent l'un des atouts du collège Marie-Curie
- s'indignent de voir que seuls les calculs budgétaires déterminent la politique des moyens attribués à l'Education Nationale sans se soucier des conséquences humaines et pédagogiques pour les élèves et pour les personnels
- constatent que la politique de diminution de postes systématiquement menée par le Ministère risque de rendre à terme la situation ingérable.

C'est pourquoi les représentants des parents, des élèves, de la municipalité et des personnels s'opposent à cette répartition non pour contester les efforts de l'équipe de direction qui s'efforce de faire au mieux avec la DHG attribuée mais pour protester contre la disparition des moyens qui permettaient un bon fonctionnement pédagogique et dont l'absence se fera durement sentir au cours de la prochaine année scolaire.